

Praticien animateur de SPA

RNCP34777 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	330t, 336t
Formacode(s)	43418, 43445, 42671, 42020
Code(s) ROME	D1203, D1208
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	23/07/2020
Date d'échéance	23/07/2025

Certificateur(s)

GROUPE SILVYA TERRADE · SIRET : 81891636300075

GROUPE SILVYA TERRADE · SIRET : 81891636300083

Partenaires habilités

72 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 72 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
COURS CAENNAIS PRIVE D'ESTHETIQUE ET DE COIFFURE	38406669200052	Former et organiser l'évaluation
ECOLE FOURNIER VICHY	—	Former et organiser l'évaluation
ECOLE PRIVEE D' ESTHETIQUE DE TOURAINE	34199430900027	Former et organiser l'évaluation
ECOLE SILVYA TETRADE MONTPELLIER	32851813900022	Former et organiser l'évaluation
ESTHETIQUE FORMATION SARL	37871148500045	Former et organiser l'évaluation
INFORMA'TIF	50921901000022	Former et organiser l'évaluation
PREMIUM FORMATION	51418826700025	Former et organiser l'évaluation
SANKALI	51106260600039	Former et organiser l'évaluation
SILVYA TERRADE BESANCON	—	Former et organiser l'évaluation
SILVYA TERRADE DIJON	—	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 72 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp34777-praticien-animateur-de-spa/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Aujourd'hui le marché du bien-être est en plein essor. Les modes de vie stressants, le besoin de ressourcement et d'équilibre ou l'envie d'évasion et de luxe font que nul ne peut douter de la pérennité de ce courant et de l'importance des développements en cours, qui professionnalisent encore davantage le métier de PRATICIEN(NE) ANIMATEUR(TRICE) DE SPA.

Le SPA est un lieu unique qui invite à se ressourcer, à profiter de ces bienfaits pour offrir à la clientèle une expérience

unique. Le bien-être devient une valeur universelle, un besoin et le SPA un marché porteur.

Alors que la certification s'était orientée jusqu'alors sur un métier mixte praticien.ne spa et esthéticien.ne, elle se spécialise aujourd'hui sur le métier de PRATICIEN(NE) ANIMATEUR(TRICE) DE SPA . C'est aujourd'hui un marché à part entière et non plus dépendant de l'esthétique.

Les compétences métier ont été renforcées pour répondre précisément aux attentes du secteur du SPA :

- Une plus grande technicité sur les soins du corps proposés, tant au niveau des pratiques de modelage, que des appareils utilisés (maîtrise des soins et protocoles spécifiques).
- Une ouverture plus marquée vers la vente conseil, à partir de produits et marques spécialisés dans l'univers du SPA, avec la proposition de produits et soins adaptés (produits locaux, naturels, ...).
- Une recherche de posture (prise en charge globale du client pour lui offrir une prestation bien-être répondant aux attentes d'aujourd'hui (ambiance, mise en scène, écoute, fidélisation, « culture générale », ajustement permanent de la carte des soins ..).

Ces nouvelles orientations ont permis de développer l'employabilité dans les secteurs du SPA, autres que dans les instituts de beauté.

ACTIVITÉS VISÉES

Le/la Praticien.ne Animateur.trice de SPA réalise les activités suivantes :

- L'accueil et la prise en charge de la clientèle
- L'organisation de l'activité du SPA
- La réalisation de technique de soins du corps
- La participation à l'animation de l'espace de vente

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences visées par la certification sont les suivantes :

Bloc de compétences n°1 : ACCUEILLIR ET PRENDRE EN CHARGE LA CLIENTELE

- C1. Accueillir la clientèle en adoptant une attitude d'écoute.
- C2. Repérer les attentes, les besoins, motivations du client afin de le guider dans ses choix.
- C3. Accompagner le client tout au long du parcours soin.

Bloc de compétences n°2 : ORGANISER L'ACTIVITE DU SPA

- C4. Organiser et planifier le planning des rendez-vous.
- C5. Préparer ses espaces de travail en focalisant son attention sur les facteurs d'ambiance et codes culturels du soin.
- C6. Préparer/optimiser les espaces de soins.
- C7. Gérer l'approvisionnement du SPA.

Bloc de compétences n° 3 : REALISER DES TECHNIQUES DE SOINS DU CORPS

- C8. Préparer la réalisation du soin.
- C9. Exécuter des techniques de soins dans adaptés aux attentes et besoins et dans le respect des protocoles de soins.

Bloc de compétences n°4 : PARTICIPER A L'ANIMATION DE L'ESPACE VENTE

- C10. Concevoir un parcours de soins personnalisés et argumenter la sélection effectuée.
- C11. Conclure la vente dans le respect de la politique commerciale du SPA ou dans le respect des directives du SPA.
- C12. Participer à la politique de fidélisation du SPA.
- C13. Participer à la dynamique commerciale du SPA

Blocs de compétences

RNCP34777BC01 — Accueillir et prendre en charge la clientèle de SPA

LISTE DE COMPÉTENCES

- C1. Accueillir le client en adoptant une attitude d'écoute.
- C2. - Repérer les attentes, les besoins, les motivations du client afin de le guider dans ses choix.
- C3. Accompagner le client tout au long du parcours soin.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle reconstituée

Il s'agit d'un jeu de rôle reconstituant une situation professionnelle (*) au cours de laquelle le candidat devra accueillir

et renseigner un client qui souhaite réaliser un soin.

A partir d'un sujet tiré au sort mais non porté à la connaissance du candidat, le candidat devra :

- Analyser les attentes et besoins du client.
- Apporter une information ou un conseil suite à une demande du client.
- ...

(*) Un des membres du jury jouera le rôle du client, le 2ème membre agira en qualité d'observateur.

Cette épreuve sera suivie d'un entretien complémentaire avec le jury afin de permettre au candidat d'argumenter les choix opérés lors de l'épreuve reconstituée et élargir le questionnement du jury sur les compétences non mises en œuvre afin de vérifier la maîtrise de l'ensemble des compétences professionnelles par le candidat.

En cas de validation du bloc de compétences, une attestation de validation est remise au candidat.

RNCP34777BC02 — Organiser l'activité du SPA

LISTE DE COMPÉTENCES

- C4. Organiser et planifier le planning des rendez-vous.
- C5. Préparer ses espaces de travail en focalisant son attention sur les facteurs d'ambiance et codes culturels du soin.
- C6. Préparer/optimiser les espaces de soins.
- C7. Gérer l'approvisionnement du SPA.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Réalisation et présentation d'un dossier professionnel (*) devant le jury de professionnelsLe candidat présente de manière argumentée un dossier professionnel portant sur les compétences relatives à la gestion courante de l'activité du SPA et des espaces.

(*) un modèle type de dossier sera remis au candidat

Le dossier professionnel de 10 pages maximum, hors annexes, comprendra :

- La présentation du lieu d'accueil (moyens humains, équipements, organisation du travail, gestion des rendez-vous, offres produits, politique commerciale, gestion du fichier client...).
- La présentation des cabines de soins et des moyens qui concourent à créer une ambiance SPA.
- La présentation d'outils de gestion de stocks.
- ...

La présentation du candidat sera suivie d'un entretien oral avec le jury afin de permettre au candidat d'argumenter les choix opérés lors de l'épreuve reconstituée et élargir le questionnement du jury sur les compétences non mises en œuvre afin de vérifier la maîtrise de l'ensemble des compétences professionnelles par le candidat.

En cas de validation du bloc de compétences, une attestation de validation est remise au candidat.

RNCP34777BC03 — Réaliser des techniques de soins du corps

LISTE DE COMPÉTENCES

- C8. Préparer la réalisation du soin.
- C9. Exécuter des techniques de soins adaptés aux attentes et besoins du client et dans le respect des protocoles de soins.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle réelle et reconstituée

Evaluation n°1

Observation en situation réelle par le tuteur en entreprise. Il s'agit d'une situation professionnelle réelle au cours de laquelle le candidat devra expliquer les règles d'utilisation et de sécurité d'un appareil hydro (balnéo, hammam, douche à jet...) en fonction du soin demandé par le/la cliente.

Evaluation n°2

A partir d'un sujet tiré au sort, le candidat devra :

- Installer son modèle (homme ou femme de plus de 18 ans).
- Appliquer, sur une partie du corps de son modèle, 2 techniques de soin tirées au sort.

Les matériels et produits de soins sont mis à la disposition du candidat par le centre d'examen.

Cette épreuve sera suivie d'un entretien complémentaire d'une durée de 15 minutes maximum avec le jury afin de permettre au candidat d'argumenter les choix opérés lors de l'épreuve reconstituée et élargir le questionnement du jury sur les compétences non mises en œuvre afin de vérifier la maîtrise de l'ensemble des compétences professionnelles par le candidat.

En cas de validation du bloc de compétences, une attestation de validation est remise au candidat.

RNCP34777BC04 — Participer à l'animation de l'espace de vente du SPA

LISTE DE COMPÉTENCES

- C10. Concevoir un parcours de soins personnalisés et argumenter la sélection effectuée.
- C11. Conclure la vente dans le respect de la politique commerciale du SPA ou dans le respect des directives du SPA.
- C12. – Participer à la politique de fidélisation du SPA.
- C13. – Participer à la dynamique commerciale du SPA.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas (épreuve écrite) A partir d'un dossier technique comportant une étude de cas d'un SPA, un dossier client et des annexes, le candidat devra analyser et traiter les différentes situations professionnelles proposées liées à :

- L'élaboration d'un parcours/protocole de soins et produits.
- La proposition d'opérations commerciales.
- La proposition de dispositifs de fidélisation.
- • ...

En cas de validation du bloc de compétences, une attestation de validation est remise au candidat.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

La taille varie de la grande multinationale à la PME, passant aussi par des structures artisanales :

- Hôtels (3, 4 et 5*) (SPAS d'hôtel de luxe) du petit hôtel indépendant aux grands complexes internationaux.
- Centres d'esthétiques spécialisés en soins esthétiques corporels (centres de modelages relaxants, SPAS urbains).
- Centres de remise en forme, salles de sports.
- Etablissements de thalassothérapie, de balnéothérapie, centres de thermalisme.
- Centres de vacances et de loisirs, campings (en France ou à l'étranger).
- Secteurs indépendants (à domicile, free lance...).
- Instituts de beauté franchisé ou non.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- PRATICIEN(NE) ANIMATEUR(TRICE) DE SPA
- SPA PRATICIENNE AGENT THERMAL OU DE THALASSOTHERAPIE
- HYDROTHERAPEUTE
- PRATICIEN(NE) SPA ET SOINS CORPS
- SPA PRATICIEN(NE)
- INTERVENANTE SPA ET BIEN-ETRE
- PRATICIENNE EN MASSAGE DE BIEN-ETRE
- TECHNICIEN / TECHNICIENNE SPA ET BIEN-ETRE
- MASSEUR BIEN-ETRE

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Pas de réglementation pour l'activité de massage non thérapeutique, selon Avis du Ministère des affaires sociales et de la santé, publié dans le JO Sénat du 03/11/2016 - page 4822 Cf texte ci-dessous :

L'article 123 de la loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016 a précisé la définition de la profession de masseur-kinésithérapeute et a également défini l'exercice illégal de cette profession.

Ces nouvelles précisions, concertées avec les professionnels, ont également eu pour effet de supprimer la notion de « massage » de la définition de la profession de masseur-kinésithérapeute. Cette évolution législative conforte et recentre le masseur kinésithérapeute dans son rôle essentiel de professionnel de santé de la rééducation. Dans ce sens, et après une nécessaire évolution de la mention inscrite dans le décret d'actes, la compétence exclusive du masseur kinésithérapeute en matière de massage de rééducation thérapeutique pourra être réglementairement affirmée.

Le massage non thérapeutique dont l'objectif premier est d'apporter un bien-être à la personne, pourra être réalisé au regard de la nouvelle rédaction législative du code de la santé publique, par un professionnel qui ne dispose pas du titre de masseur-kinésithérapeute.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Intensité d'embauche, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 480 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en services aux personnes (48 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	T0X60 — Coiffeurs, esthéticiens · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	14 579
Jugés difficiles à recruter	67 %
Emplois saisonniers	12 %
Familles professionnelles (FAP)	T0X60 — Coiffeurs, esthéticiens

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Aucun prérequis n'est exigé

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury est composé de 4 personnes maximum :

- 2 professionnels externes, du secteur beauté et bien-être à part égale employeurs et salariés.
- Le directeur de la formation ou son représentant.
- Le responsable pédagogique.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 839 €
Selon la branche	6 798 € – 8 262 €
Prise en charge	Branches concernées
7 839 €	Valeur par défaut · 204 branches
8 262 €	CPNE Casinos, CPNEF des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels (ELAC)
7 758 €	CPNEFP des commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager, CPNEFP du Négoce de l'ameublement
8 100 €	CPNE-FP de l'Esthétique
7 920 €	CPNEFP hôtellerie de plein air
7 340 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

7 205 €	CPNEFP de la branche commerce de détail de l'habillement et articles textiles
6 798 €	CPNE de l'industrie hôtelière

Base légale

Date de décision	23/07/2020
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	23/07/2025

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2019	68	0	90 %	—
2018	21	0	87 %	53 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP32209

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP40878

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34777/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	140
Parcours menés à terme	81
Taux d'achèvement	58 %
Période	02/2022 – 07/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	156
Montant total engagé	616 693 €
Coût moyen par dossier	3 953 €
Durée moyenne	604 h
Période	01/2021 – 07/2025
France compétences	60 %
Reste à charge titulaire	15 %

France Travail	15 %
Régions	8 %
Entreprise	1 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.